

SOCIÉTÉ DE BANQUE MONACO

Société Anonyme Monégasque

au capital de 82.000.000 €

Siège social : 27, avenue de la Costa - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Caisse, banques centrales et comptes courants postaux	4 397,0	0,0
Effets publics et valeurs assimilées	0,0	0,0
Créances sur les établissements de crédit	596 411,3	82 000,0
Opérations avec la clientèle	816 612,4	0,0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0,0	0,0
Actions et autres titres à revenu variable	0,0	0,0
Participations et autres titres détenus à long terme	0,0	0,0
Parts dans les entreprises liées	0,0	0,0
Opérations de crédit-bail et de location assimilées	0,0	0,0
Immobilisations incorporelles	13 504,3	0,0
Immobilisations corporelles	3 311,3	0,0
Autres actifs	13 528,7	0,0
Comptes de régularisation	5 940,4	0,0
TOTAL	1 453 705,4	82 000,0
PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Banques centrales, comptes courants postaux	0,0	-
Dettes envers les établissements de crédit	797,1	77 000,0
Opérations avec la clientèle	1 345 028,7	0,0
Dettes représentées par un titre	0,0	0,0
Autres passifs	7 316,5	0,0
Comptes de régularisation	11 165,8	136,5
Provisions	7 950,0	0,0
Dettes subordonnées	0,0	0,0
Capitaux propres	81 447,3	4 863,5
Capital souscrit	82 000,0	5 000,0
Primes d'émission	0,0	0,0
Réserves	0,0	0,0
Provisions réglementées	0,0	0,0
Report à nouveau	-136,5	0,0
Résultat de l'exercice	-416,2	-136,5
TOTAL	1 453 705,4	82 000,0

HORS-BILAN

(en milliers d'euros)

	31/12/2020	31/12/2019
Engagements de financement donnés	35 091,7	0,0
Engagements de garantie donnés	8 466,8	0,0
Engagements donnés sur titres	0,0	0,0
Opérations en devises	27 419,3	0,0
Engagements sur instruments financiers à terme	383 308,6	0,0
	31/12/2020	31/12/2019
Engagements de financement reçus d'établissements de crédits	0,0	0,0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédits	25 032,9	0,0
Engagements reçus sur titres	0,0	0,0
Opérations en devises	27 375,2	0,0

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	21 058,3	0,0
Intérêts et charges assimilés	-2 956,7	0,0
Net des intérêts et produits assimilés	18 101,6	0,0
Revenus des titres à revenu variable	0,0	0,0
Commissions (produits)	10 225,6	0,0
Commissions (charges)	-1 593,5	0,0
Net des commissions	8 632,1	0,0
Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	1 126,6	0,0
Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	0,0	0,0
Autres produits d'exploitation bancaire	138,3	0,0
Autres charges d'exploitation bancaire	-111,8	0,0
Net des autres produits et charges d'exploitation bancaire	26,5	0,0
PRODUIT NET BANCAIRE	27 886,7	0,0
Frais de personnel	-9 656,4	0,0
Autres frais administratifs	-14 319,2	-136,5
Dotations aux amortissements	-1 564,2	0,0
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-25 539,7	-136,5
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 347,0	-136,5
Coût du risque	-2 552,2	0,0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-205,2	-136,5
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0,0	0,0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	-205,2	-136,5
Résultat exceptionnel	-20,6	0,0
Impôt sur les bénéfices	-190,4	0,0
Dotations nettes aux provisions réglementées	0,0	0,0
RÉSULTAT NET	-416,2	-136,5

ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS

L'apport des actifs et passifs des succursales monégasques du Crédit du Nord et de la Société Marseillaise de Crédit à la Société de Banque Monaco a été réalisé au mois de mai avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020. La Société de Banque Monaco a démarré son activité bancaire à partir de mai 2020.

Les comptes annuels 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 18 mars 2021.

Société Générale a annoncé le 7 décembre 2020 un projet de rapprochement des deux réseaux bancaires Crédit du Nord et Société Générale pour constituer un nouvel ensemble (projet VISION 2025).

Au 31 décembre 2020, ce projet n'a pas encore été détaillé et n'a pas été soumis à la consultation des partenaires sociaux ni à l'accord des autorités compétentes. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes annuels au 31 décembre 2020 au titre de ce projet.

NOTE 1 Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes

Les comptes individuels de la Société de Banque Monaco ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Annexe aux comptes individuels

1.1 COVID-19

La pandémie de Covid-19 cause un choc sanitaire et économique de nature inédite. Les mesures de confinement prises par de nombreux gouvernements pour enrayer la propagation du virus ont entraîné un effondrement de l'activité mondiale en 2020 : la crise touche aussi durement l'offre de biens et services affectée par les mesures de confinement, que la demande affectée par la baisse des revenus des entreprises et des ménages.

Les gouvernements et les banques centrales sont intervenus massivement afin d'atténuer les effets de ce choc en apportant un soutien important à l'économie en matière de liquidités et garanties de crédit. Des incertitudes demeurent sur les conséquences, l'intensité et la durée de la crise.

Pour la préparation des comptes annuels, le Groupe Crédit du Nord utilise des scénarios macro-économiques dans les modèles d'évaluation des pertes de crédit intégrant des données prospectives. Ces scénarios sont établis par le Département des Études Économiques et Sectorielles du Groupe Société Générale. À chaque scénario est attribué un coefficient de pondération et les résultats des modèles correspondent à une moyenne pondérée de ces scénarios.

Au 31 décembre 2020, les quatre scénarios macro-économiques suivants ont été utilisés :

- un scénario central (SG Base), pondéré à 65%, qui prévoit, après la chute significative du PIB sur l'année 2020, un rebond progressif à partir de 2021, en considérant notamment que les mesures de restriction des déplacements prendront fin en début d'année 2022 ;
- un scénario de crise sanitaire prolongée (SG Extended), pondéré à 10%, qui prévoit que les mesures de restriction des déplacements prendront fin en début d'année 2023 ; enfin, ces deux scénarios sont complétés par un scénario favorable pondéré à 10% et un scénario stressé pondéré à 15%.

Le Groupe a également procédé à certains ajustements méthodologiques et a pris en compte les mesures de soutien décidées par les autorités publiques pour l'application des principes d'évaluation des pertes de crédit attendues.

Les principales évolutions de l'année ont porté sur :

- la mise à jour des modèles d'estimation des dépréciations et provisions pour risque de crédit pour tenir compte de l'effet des nouveaux scénarios macro-économiques décrits ci-dessus ;
- des ajustements de modèles pour traduire au mieux l'impact des scénarios sur les dépréciations et provisions pour risque de crédit ;

- la mise à jour des ajustements sectoriels
- la prise en compte des mesures de soutien apportées aux clients fragilisés par la crise en lien avec les autorités publiques.

La Société de Banque Monaco a accordé sur certains prêts à sa clientèle des moratoires. Ces moratoires ont pris la forme d'un report des échéances de remboursement de prêts accordés aux entreprises et aux professionnels. En complément des moratoires, la Société de Banque Monaco a contribué à la mise en œuvre des mesures de soutien décidées par les autorités par l'étude et l'attribution de Prêts Garantis par l'État (PGE) et du Fonds Monégasque de Garantie des Crédits (FMG).

Par ailleurs, la Société de Banque Monaco a mis en place des mesures visant à assurer la sécurité de ses clients, collaborateurs et partenaires. L'ensemble de ces actions a permis d'obtenir la certification « Monaco Safe » garantissant que la Société de Banque Monaco respecte l'ensemble des mesures de prévention du risque de propagation du virus SARS-CoV-2 édictées par le Gouvernement Monégasque.

NOTE 2 Emplois, ressources ventilés selon la durée restant à courir

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020				Total
	Moins de 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
EMPLOIS					
Créances sur les établissements de crédit	474 267,8	2 143,5	-	120 000,0	596 411,3
Opérations avec la clientèle	111 006,6	102 133,3	380 662,4	222 810,2	816 612,4
TOTAL	585 274,4	104 276,7	380 662,4	342 810,2	1 413 023,7
RESSOURCES					
Dettes envers les établissements de crédit	797,1	-	-	-	797,1
Opérations avec la clientèle	1 334 485,1	9 517,3	1 026,3	-	1 345 028,7
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-
TOTAL	1 335 282,2	9 517,3	1 026,3	0,0	1 345 825,8

NOTE 3 Immobilisations corporelles et incorporelles

3.1 Principes comptables

Les amortissements sont calculés en utilisant principalement la méthode linéaire sur les durées d'utilité mentionnées.

Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent de celui de l'immobilisation prise dans son ensemble, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité.

Les dotations aux amortissements sont portées au compte de résultat dans la rubrique « Dotations aux amortissements ».

Pour les immeubles d'exploitation, la Société de Banque Monaco a appliqué cette approche en retenant *a minima* les composants et durées d'amortissements suivants :

Infrastructures	Gros œuvre	50 ans
	Étanchéité, toiture	20 ans
	Façades	30 ans
Installations techniques	Ascenseurs	10 à 30 ans
	Installations électriques	
	Groupes électrogènes	
	Climatisation, désenfumage	
	Chauffage	
	Installations de sûreté et de surveillance	
	Plomberie, canalisations	
Protection incendie		
Agencements	Finitions, second œuvre, abords	10 ans

Concernant les autres catégories d'immobilisations, les durées d'amortissement retenues ont été déterminées en fonction des durées d'utilité des biens considérés, qui ont généralement été estimées dans les fourchettes suivantes :

Matériel et outillage	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Logiciels créés ou acquis	3 à 5 ans
Concessions, brevets, licences, etc.	5 à 20 ans

3.2 Détail des immobilisations

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute 31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements (1)	Amortissements		
					Valeur brute et dépréciations 31/12/2020	Valeur nette cumulés 31/12/2020	
Immobilisations d'exploitation							
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Logiciels créés	-	3 989,3	-	8 577,4	12 566,7	-930,6	11 636,1
Logiciels acquis	-	-	-	32,1	32,1	-29,1	3,0
Autres	-	-	-	1 865,2	1 865,2	-	1 865,2
SOUS-TOTAL	0,0	3 989,3	0,0	10 474,8	14 464,1	-959,7	13 504,3
Immobilisations corporelles							
Terrains et constructions	-	-	-	169,4	169,4	-40,5	128,9
Autres	-	718,2	-	5 314,1	6 032,2	-2 849,8	3 182,4
SOUS-TOTAL	0,0	718,2	0,0	5 483,5	6 201,6	-2 890,3	3 311,3

(1) Apports des immobilisations des succursales monégasques CDN et SMC dans le cadre du contrat d'apport partiel d'actif signé en mai 2020.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute 31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements (1)	Amortissements		Valeur nette 31/12/2020
					Valeur brute 31/12/2020	et dépréciations cumulés 31/12/2020	
Immobilisations hors exploitation							
Immobilisations corporelles							
Terrains et constructions	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	0,0	4 707,4	0,0	15 958,2	20 665,7	-3 850,1	16 815,6

(1) Apports des immobilisations des succursales monégasques CDN et SMC dans le cadre du contrat d'apport partiel d'actif signé en mai 2020.

NOTE 4 Autres actifs, autres passifs et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020
Autres actifs	
Débiteurs divers	13 526,4
Primes sur instruments conditionnels achetés	-
Comptes de règlement débiteurs sur opérations sur titres	-
Autres emplois divers	2,3
SOUS-TOTAL	13 528,7
Comptes de régularisation	
Charges payées ou comptabilisées d'avance	2 012,4
Produits à recevoir	796,0
Impôt différé (2)	2 135,0
Autres comptes de régularisation	997,0
SOUS-TOTAL	5 940,4
TOTAL (1)	19 469,0

(1) Aucun élément de ces actifs n'est mis en pension.

(2) Apports des stocks d'impôts différés des succursales monégasques CDN et SMC pour 1 815 kEUR dans le cadre du contrat d'apport partiel d'actif signé en mai 2020.

NOTE 5 Opérations en devises

PRINCIPES COMPTABLES

Les profits et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat. Les opérations de change à terme dites « sèches » ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée.

Les positions de change au comptant et les autres opérations à terme sont évaluées mensuellement selon les cours de change officiels au comptant de fin de période.

Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées régulièrement dans le compte de résultat.

NOTE 6 Autres passifs et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Autres passifs		
Créditeurs divers	7 316,5	-
Primes sur instruments dérivés vendus	-	-
Comptes de règlement créditeurs sur opérations sur titres	-	-
Autres opérations sur titres	-	-
SOUS-TOTAL	7 316,5	-
Comptes de régularisation	-	-
Charges à payer	9 919,4	136,5
Impôts différés	-	-
Produits constatés d'avance	317,7	-
Autres comptes de régularisation	928,8	-
SOUS-TOTAL	11 165,8	136,5
TOTAL ⁽¹⁾	18 482,3	136,5

⁽¹⁾ Aucun de ces montants ne se rapporte à des éléments reçus en pension ni à des dettes représentatives de titres empruntés.

NOTE 7 Provisions**7.1 Principes Comptables**

Au passif du bilan, le poste « Provisions » regroupe les provisions sur instruments financiers, les provisions sur les comptes et plans d'épargne logement, les provisions pour litiges et les provisions sur avantages du personnel.

Les autres provisions pour risques et charges représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

7.2 Détail des provisions

	31/12/2020
Provisions	
Provisions sur engagements hors-bilan	113,5
Provisions collectives pour risque de crédit	4 837,9
Provisions pour risques et charges	2 096,7
STOCK DE PROVISIONS	7 048,0

NOTE 8 Capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital ⁽¹⁾	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Capitaux propres
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019	5 000,0	-	-136,5	-	4 863,5
Augmentation de capital	77 000,0	-	-	-	-
Création de la Banque le 15 mai 2020	-	-136,5	136,5	-	-
Résultat de l'exercice 2020	-	-	-416,2	-	-416,2
Autres Mouvements	-	-	-	0,0	0,0
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020	82 000,0	-136,5	-416,2	0,0	81 447,3

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2020, le capital social de la Société de Banque Monaco, entièrement libéré, s'élève à 82.000.000 euros et se compose de 500.000 actions de 164 euros de nominal.

Affectation du résultat 2020

Le résultat 2020 sera entièrement affecté en report à nouveau.

NOTE 9 Engagements par signature9.1 Engagements par signature donnés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020
Engagements donnés	
Engagements de financement	
en faveur d'établissements de crédit	0,0
en faveur de la clientèle	35 091,7
SOUS-TOTAL ⁽¹⁾	35 091,7
Engagements de garantie	
d'ordre d'établissements de crédit	0,0
d'ordre de la clientèle	8 466,8
SOUS-TOTAL ⁽²⁾	8 466,8
TOTAL	43 558,5

⁽¹⁾ Dont opérations avec les entreprises liées

⁽²⁾ Dont opérations avec les entreprises liées

9.2 Engagements par signature reçus

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020
Engagements reçus	
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit ⁽¹⁾	0,0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit ⁽²⁾	25 032,9
TOTAL	25 032,9

⁽¹⁾ Dont opérations avec les entreprises liées

⁽²⁾ Dont opérations avec les entreprises liées

NOTE 10 Produits et charges d'intérêts**PRINCIPES COMPTABLES**

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat en Intérêts et produits assimilés et Intérêts et charges assimilées pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Par ailleurs, hormis celles relatives aux avantages du personnel, les provisions inscrites au passif du bilan génèrent comptablement des charges d'intérêts calculées sur la base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser le montant attendu de la sortie de ressources.

Le calcul de ce taux prend en considération les flux de trésorerie estimés sur la base des modalités contractuelles de l'instrument financier sans tenir compte des pertes sur crédit futures et il inclut par ailleurs les commissions payées ou reçues entre les parties au contrat dès lors qu'elles sont assimilables à des intérêts, les coûts de transaction directement rattachables ainsi que toutes les primes et décotes.

Dès qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers similaires a été déprécié à la suite d'une perte de valeur, les produits d'intérêts ultérieurs sont comptabilisés sur la base du taux d'intérêt effectif utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

	31/12/2020		
	Produits	Charges	Net
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Opérations avec les établissements de crédit	5 406,1	-442,7	4 963,4
Opérations avec les banques centrales, les comptes courants postaux et les établissements de crédit	5 406,1	-442,7	4 963,4
Titres et valeurs reçus en pension	0,0	0,0	0,0
Opérations avec la clientèle	14 993,4	-2 513,9	12 479,4
Créances commerciales	16,7	0,0	16,7
Autres concours à la clientèle ⁽¹⁾	13 866,3	0,0	13 866,3
Comptes ordinaires débiteurs	1 110,3	0,0	1 110,3
Comptes d'épargne à régime spécial	0,0	-1 092,1	-1 092,1
Autres dettes envers la clientèle	0,0	-1 421,9	-1 421,9
Titres et valeurs reçus/donnés en pension	0,0	0,0	0,0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0,0	0,0	0,0
Autres produits d'intérêts et charges assimilées	658,8	0,0	658,8
TOTAL PRODUITS / CHARGES D'INTÉRÊTS	21 058,3	-2 956,7	18 101,6

NOTE 11 Produits nets des commissions sur prestations de services**PRINCIPES COMPTABLES**

La Société de Banque Monaco enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles que certaines commissions sur moyens de paiement, les droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur abonnements télématiques, sont étalées en résultat sur la durée de la prestation fournie.

Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles que les commissions sur mouvements de fonds, les commissions d'apport reçues, ou les pénalités sur incidents de paiement, sont intégralement enregistrées en résultat quand la prestation est réalisée.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec les établissements de crédit	-	-	-
Opérations avec la clientèle	2 620,1	-18,0	2 602,1
Opérations sur titres	2 365,5	-	2 365,5
Opérations de change	78,5	-	78,5
Engagements de financement et de garantie	76,8	-	76,8
Prestations de services et autres	5 084,7	-1 575,5	3 509,2
TOTAL NET	10 225,6	-1 593,5	8 632,1

NOTE 12 Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation, de placement et assimilés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020
Résultat net sur portefeuille de négociation	
Résultat net des opérations sur titres de transaction	0,0
Résultat sur instruments financiers à terme	339,9
Résultat net des opérations de change	786,6
SOUS-TOTAL	1 126,6
Résultat net sur titres de placement	
Plus-values de cession	0,0
Moins-values de cession	0,0
Dotations aux dépréciations	0,0
Reprises de dépréciations	0,0
SOUS-TOTAL	0,0
TOTAL NET	1 126,6

NOTE 13 Charges et avantages du personnel

PRINCIPES COMPTABLES

La rubrique Frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel.

Les avantages du personnel se répartissent en quatre catégories :

- les avantages à court terme dont le règlement est attendu dans les douze mois qui suivent la fin de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondants, tels les salaires, les primes, les congés annuels rémunérés, les charges sociales afférentes ;
- les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies ou à cotisations définies, tels que les régimes de retraite ou les indemnités de fin de carrière ;
- les avantages à long terme dont le règlement est attendu dans un délai supérieur à douze mois, tels les rémunérations variables différées payées en numéraire et non indexées, les primes pour médailles du travail ;
- les indemnités de fin de contrat de travail.

La charge représentative des avantages à court terme acquis par les membres du personnel est enregistrée en Frais de personnel lorsque ces derniers ont rendu les services rémunérés par ces avantages.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020
Rémunérations du personnel	-7 166,1
Charges sociales et fiscales sur rémunérations	-1 497,4
Charges de retraite nettes - régimes à cotisations définies	-1 053,9
Charges de retraite nettes - régimes à prestations définies	61,0
Autres charges sociales et fiscales	0,0
TOTAL	-9 656,4

	2020
Effectif inscrit au 31 décembre	98,0
Effectif moyen du personnel en activité	98,0
- Effectif Cadres	55,0
- Effectif Techniciens	43,0

NOTE 14 Autres frais administratifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Impôts et taxes	-23,3	0,0
Autres charges		
Loyers, charges locatives et autres charges sur immeubles	-3 670,8	0,0
Services extérieurs et divers	-16 845,9	-136,5
Charges refacturées à des tiers	38,9	0,0
Transfert de charges	6 181,9	0,0
SOUS-TOTAL	-14 295,9	-136,5
TOTAL	-14 319,2	-136,5

NOTE 15 Coût du risque

PRINCIPES COMPTABLES

Le contenu de la rubrique « Coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020
Risque de contrepartie	
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-6 934,4
Pertes non couvertes	-1,1
Pertes couvertes	-133,1
Reprises de dépréciations et de provisions (y compris utilisations)	4 516,4
Récupérations sur créances amorties	-
TOTAL	-2 552,2

NOTE 16 Impôts sur les bénéfices**Impôt courant**

La Société de Banque Monaco procède au règlement de l'impôt sur les bénéfices (ISB) selon les prescriptions de l'Ordonnance Souveraine n° 3.152.

Conformément aux dispositions fiscales qui définissent le taux normal de l'impôt sur les sociétés, ce dernier sera abaissé progressivement pour atteindre 25% en 2022 selon la trajectoire suivante :

- pour l'exercice ouvert du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 un taux normal d'impôt sur les sociétés de 28%.
- pour l'exercice ouvert du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 un taux normal d'impôt sur les sociétés de 26.50%.

Impôt différé

La Société de Banque Monaco utilise la faculté d'enregistrer des impôts différés dans ses comptes sociaux. Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables retraitées et les valeurs fiscales des éléments de bilan. La méthode appliquée est celle du report variable selon laquelle les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement de taux d'imposition. L'effet correspondant est enregistré en augmentation ou en diminution de la charge d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé nets sont pris en compte dès lors qu'il existe une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Les impôts différés sont calculés en appliquant le taux d'imposition qui sera en vigueur lors du retournement de la différence temporaire.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Charge fiscale	-509,9	0,0
Charge fiscale différée	319,5	0,0
TOTAL	-190,4	0,0

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale constitutive du 27 mai 2019 pour les exercices 2019 à 2021.

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des

incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Les comptes annuels et documents annexes arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration de la société ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie dans ce contexte complexe et évolutif, selon les diligences que nous avons estimées nécessaires en fonction des usages de la profession et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2020 et clos le 31 décembre 2020, le bilan au 31 décembre 2020 et le compte de résultat de l'exercice de 12 mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étayent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de

vos société.

À notre avis, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2020 et clos le 31 décembre 2020, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2020, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de 12 mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 27 avril 2021.

Les Commissaires aux Comptes

Jean-Humbert CROCI

Sandrine ARCIN